

Gens de la forêt

Les grands chantiers d'abattage, domaine des conducteurs d'engin.



Avant d'ouvrir un chantier d'exploitation forestière, il faut procéder à une étude soignée pour déterminer les quantités de bois marchand qui seront disponibles et les conditions du terrain. C'est ce qu'on appelle estimer une zone boisée.

L'"estimateur" parcourt la forêt, selon des itinéraires établis d'avance, muni d'une boussole d'arpenteur, d'un mètre et d'un niveau à lunette qui lui permettent d'établir des croquis et d'apprécier les différences de niveau du terrain. Il prélève des échantillons au moyen desquels il recueille des renseignements sur les arbres. Le nombre des arbres est déterminé, le diamètre en est mesuré avec un compas et un mètre ruban, la hauteur au moyen d'un clinomètre. Un échantillon du tronc permet d'évaluer l'âge de l'arbre. Des tables servent ensuite à calculer les quantités de bois marchand disponibles. Grâce au travail préparatoire de l'estimateur, l'entreprise d'abattage sait où et quand ouvrir le chantier. Bien sûr, il faut aimer marcher en forêt, faire beaucoup de raquette l'hiver, n'avoir pas peur d'affronter les mouches et les moustiques l'été. Pour ceux qui aiment la nature, il est difficile de trouver une activité où l'on soit plus près d'elle.

Il y a bien de la différence entre diriger un atelier en usine et diriger un chantier en plein bois. Le directeur de chantier forestier organise et surveille les activités sur le site d'abattage soit pour le compte de l'administration fédérale ou provinciale, si la forêt est terre publique, soit pour le compte de propriétaires privés (1). Son rôle consiste à faire respecter le planning de production tout en s'assurant que l'abattage est de qualité et, quand il ne peut pas mener à bien cette double tâche, à identifier les obstacles qui s'y opposent et à les surmonter. Cet homme de terrain doit donc être aussi fin diplomate que bon technicien et savoir qu'une bonne partie de son temps sera occupée à des discussions avec les orga-

1. La plupart des terres forestières canadiennes sont publiques (7 % seulement sont propriété privée).



Une chargeuse munie d'un grappin dépose une bille sur un camion grumier.

nismes administratifs et les représentants syndicaux.

Les inspecteurs de chantier vérifient, quant à eux, que les règles de sécurité sont bien observées. Ils examinent aussi les arbres sur pied pour s'assurer qu'ils ne sont ni brisés, ni endommagés, mais l'essentiel de leur travail porte sur la prévention et sur la lutte contre les incendies.

Pour être efficaces et sûrs, l'abattage et le débardage des arbres demandent un travail d'équipe. Les méthodes diffèrent suivant l'importance des chantiers et suivant leur implantation régionale. On a souvent recours, pour l'abattage, à la tronçonneuse maniée par des bûcherons qui, ensuite, ébranchent l'arbre et le débitent en billes. Ces hommes passent la semaine en forêt et retournent chez eux à chaque week-end. Les plus expérimentés coupent, quand la journée est bonne, de cent cinquante à deux cents arbres par jour. Ils sont suivis du mesureur de billes qui calcule, à l'aide d'instruments de mesure et d'une table de conversion, les quantités de bois marchand produites par l'abattage. Parfois, le "mesurage" est effectué dans la forêt même, pour choisir

parmi les bois ceux qui sont destinés à être transformés en pâte et papier, en bois de construction ou en feuilles de placage. L'état de l'arbre, sa hauteur et son espèce sont ensuite enregistrés.

Partout où il s'agit de couper de petits conifères destinés à la fabrication de la pâte à papier, c'est-à-dire dans tout l'est du Canada, de puissants moyens mécaniques sont mis en œuvre sur de grands chantiers. De plus en plus, les classiques bûcherons se transforment en conducteurs d'engin. Une machine, conduite par un ouvrier qualifié, abat l'arbre, l'ébranche et le tronçonne en billes prêtes à être évacuées. L'arbre est saisi par un grappin mécanique pendant qu'une cisaille le coupe à la base. L'ouvrier tire sur un levier : le grappin soulève l'arbre et l'introduit dans une seconde machine qui l'ébranche et le tronçonne en billes de la longueur voulue. Il ne reste plus qu'à amener le bois au point de chargement, chemin ou clairière.

C'est alors le débardeur qui entre en scène. Il conduit un tracteur sur roues armé d'un grappin mécanique qui prend